

PROFESSIONNALISATION PROGRESSIVE au travers des PARCOURS « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT » en Licence

AXES DE TRAVAIL POSSIBLES

L'inventaire de ce qui pourrait être inscrit dans le programme de formation d'un étudiant de licence visant une profession enseignante -outre la parfaite maîtrise de la (ou des) discipline(s) qu'il se destine à enseigner- peut s'organiser selon sept axes.



1 Axe de la construction et de la validation du projet professionnel

De nombreuses universités ont mis en place des dispositifs d'accompagnement à la construction du projet professionnel personnalisé. Intégré ou non à ces dispositifs, pourrait être mis en place un accompagnement du projet professionnel vers les métiers de l'enseignement. Ce projet professionnel et les représentations de l'étudiant sur lesquelles il se fonde peuvent être mis à l'épreuve du réel par l'organisation de stages dans les classes (éventuellement à plusieurs niveaux d'enseignement pour démystifier la peur d'enseigner en collège). Ce contact avec le réel, outre la connaissance du milieu d'exercice qu'il procure, permet la validation du projet professionnel.

2 Axe de l'approfondissement de la discipline vers les métiers de l'enseignement

L'approfondissement de la discipline vers les métiers de l'enseignement pourrait se faire dans deux champs. Celui de l'étude de l'épistémologie de la discipline et de son histoire, d'une part, celui de l'étude de sa construction comme discipline scolaire, particulièrement au travers de l'histoire de son enseignement, d'autre part. L'étude des programmes scolaires ou de la didactique de la discipline gagnera à être programmée plus tard, en relation directe avec d'authentiques situations d'enseignement.

3 Axe de l'investissement dans une seconde discipline scolaire

L'investissement dans une seconde –voire une troisième– discipline enseignée à l'école, au collège ou au lycée est indispensable pour tous les étudiants visant une profession enseignante bivalente (professeur de lycée professionnel) ou plurivalente (professeur des écoles). Par ailleurs, dans les collèges, et les lycées d'enseignement général ou technologique, les pratiques d'enseignement font de plus en plus appel à des situations pédagogiques mobilisant le regard de plusieurs disciplines, souvent qualifiées de « disciplines connexes » (exemple les « travaux personnels encadrés » en lycée), ce qui justifie d'autant la mise en chantier de l'étude d'une autre discipline.

4 Axe de la maîtrise des outils pour enseigner

Pour que la France puisse tenir pleinement ses engagements internationaux, tous les enseignants devront maîtriser une langue vivante étrangère. Cette compétence en langue est déjà sanctionnée dans de nombreux concours de recrutement d'enseignants ; elle est nouvellement obligatoire pour le concours de recrutement des professeurs des écoles. En outre, le futur enseignant doit maîtriser un certain nombre « d'outils » professionnels dont certains sont déjà ou vont bientôt devenir des prérequis pour pouvoir s'inscrire aux concours de recrutement. Les plus importants d'entre eux concernent la maîtrise des nouvelles technologies (sanctionnée par le certificat Informatique et Internet de niveau 1) et des outils de recherche documentaire. De plus, l'inscription au concours de recrutement de professeur des écoles exige l'attestation de formation aux premiers secours ainsi que l'attestation de cinquante mètres nage libre.

5 Axe de la connaissance du milieu d'exercice et des publics scolaires

La connaissance du système éducatif français, dans ses dimensions institutionnelle, sociologique, historique, philosophique, éthique, politique,... est indispensable pour un exercice « éclairé » de toute profession enseignante. De même un minimum de connaissance sociologique et psychologique des diverses populations d'élèves qui pourraient être confiées à un futur enseignant est indispensable à la réussite de sa tâche.

6 Axe de la culture générale et des approches culturelles de l'école

L'une des compétences attendues du futur enseignant associée à la maîtrise de la (des) discipline(s) enseignée(s) la possession d'une culture générale. Pourquoi ne pas envisager, à l'instar de certaines grandes écoles ou des classes qui y préparent, des unités d'enseignement visant l'acquisition d'une telle culture générale. De plus, il paraît important que le futur enseignant ait connaissance des productions culturelles qui prennent pour objet l'école (littérature romanesque, théâtrale, cinéma ou autres langages artistiques) ou pour destinataire l'élève (par exemple, la littérature de jeunesse).

7 Axe de l'investissement dans des pratiques (péri) éducatives

Aide aux devoirs, soutien scolaire, encadrement de centres de vacances ou de loisirs, d'activités culturelles ou sportives,... on peut concevoir une unité d'enseignement venant en appui de ces pratiques de deux manières. Tout d'abord au plan méthodologique en proposant une formation à ces jeunes étudiants engagés dans ces activités leur permettant d'acquérir un certain nombre de savoir faire remobilisables dans de futures pratiques enseignantes. Ensuite, en les accompagnant dans l'analyse de leurs pratiques (péri)éducatives, espérant initier par là posture et compétences réflexives réutilisables plus tard pour leurs pratiques enseignantes.